



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 16.2017

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 29
 Qui ont pris part à la délibération : 24 Pour : 24 Contre : 0

Date de la convocation : 16 février 2017

L'an deux mille dix sept et le vingt trois février à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. SOULIER. VIGNE DREUILHE. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. RICAUD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. LABORDE. PONS. MM. IGUNET. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. VERNIER.

Pouvoirs : M. BOISSET à Mme DETUYAT. M. PEGOURIE à M. GADEN.

Absents excusés : MM. BOISSET. PEGOURIE. POUVILLON. Mmes FABREGAS. FOISSAC. ESTAUN. OVADIA.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : EXTENSION ECOLE POUSSIN : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Exposé :

La réflexion conduite par la municipalité pour répondre aux besoins à court et moyen terme en matière d'accueil des enfants en maternelle a abouti à envisager l'extension de l'école maternelle Nicolas Poussin.

Cette école construite en 2003, qui compte actuellement 4 classes, comportait déjà des possibilités d'extension et qui vont pouvoir être optimisées par l'acquisition récente d'une parcelle mitoyenne à l'école.

Le projet qui est proposé comporte la création de 3 nouvelles classes, la création de locaux pour l'ALAE, de dortoirs, l'extension du satellite de restauration, la création de nouveaux sanitaires, d'une nouvelle cour de récréation....

Ce projet a été inscrit au contrat de territoire 2016-2020 signé dernièrement avec le Conseil départemental et peut donc bénéficier d'une aide départementale qu'il vous est proposé de solliciter.

Décision :

Le Conseil municipal

Vu le contrat de territoire 2016-2020 signé avec le Conseil départemental le 13 décembre 2016,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'approuver l'extension de l'école Nicolas Poussin visant à créer 3 nouvelles classes, des locaux pour l'ALAE, des dortoirs, l'extension du satellite de restauration, la création de nouveaux sanitaires, d'une nouvelle cour de récréation. Les travaux comprennent également la construction d'un mur de clôture et la réfection de la cour existante ainsi que quelques adaptations des locaux existants au niveau de l'interface entre l'école actuelle et l'extension.

Article 2 : de solliciter du Conseil départemental l'aide financière prévue dans le contrat de territoire, sur la base du coût prévisionnel inclus dans l'avant projet détaillé, s'élevant à 1 204 940 € HT auquel vient s'ajouter l'acquisition du terrain pour 200 000 €.

Article 3 : les travaux concernant cette extension débuteront en début de 2^e semestre 2017.

-

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20170223-23022017_16-DE
Reçu le 28/02/2017
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard
d'ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVIL
LE,OU=DIRECTION GENERALE,O
U=0002 21310022500019,OU=M
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRI
E D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB
AN,C=FR Commune d'Aucamville – 31140
27/02/2017



AUCAMVILLE